



COMMISSIONS STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du Mardi 19 Mars 2019 à 14 heures au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : MM. BIDART Jean-Luc (Président), BOULE Jean-Michel, DARRIET Didier, GRELLAUD Christian.

Excusés : MM. GASTON Jean-Marie, Joël LALANNE, Nicolas SOULÉ.

1/ HOMOLOGATION DES TOURNOIS DES CLUBS (NIVEAU DEPARTEMENTAL ET/OU REGIONAL)

La Commission homologue l'organisation tournois et rappelle que les tournois ne sont autorisés qu'à la condition qu'il n'y ait pas de matchs de Championnats, Coupes ou Plateaux programmés dans les mêmes catégories aux dates du tournoi, ces compétitions restant prioritaires.

La commission a homologué les nouvelles demandes de tournois parvenues en Mars et a procédé à quelques modifications.

Le club de St BRUNO annule son tournoi U11 du 16 juin 2019.

Le tableau apparait sur le site du district.

2/ QUELQUES MODIFICATIONS

Sur rappel du CTR concernant les règlements sportifs qui s'appliquent aussi à l'organisation des tournois, La commission n'homologuera plus à compter de ce jour les tournois U13 à 11 et U9 à 8.

La commission a pris connaissance des modifications des statuts et règlements de la LFNA qui seront proposées aux votes à l'assemblée de juin. La commission fera en sorte d'être en cohérence avec ces textes.

Après une dissolution d'un groupement, comment et à quel club sont réattribués les niveaux la saison suivante? Cette interrogation sera soumise à la Ligue car aucun texte ne le prévoit dans la convention de création.

Quelques modifications sont apportées à nos règlements sportifs pour la saison prochaine qui seront soumis au prochain Comité Directeur du 23 Mars 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 16h30.

Le Président de la Commission,
Jean-Luc BIDART

Le Secrétaire,
DARRIET Didier